



LE LIBÉRALISME



I – Définition et origines du libéralisme

I – ÊTRE LIBÉRAL : UN TEMPÉRAMENT, UNE SENSIBILITÉ

Entre libéralisme économique et libéralisme politique, on sait qu'il ne peut y avoir de stricte identification. Il y a bien cependant un rapport entre les deux courants d'idées. Le libéralisme politique a dû composer avec la démocratie pour engendrer la démocratie libérale, le libéralisme économique a dû prendre en compte les aspirations sociales pour édifier des « États providence » qui se redéfinissent depuis les années 1970, mais on voit bien que ces deux libéralismes se retrouvent dans les mêmes pays, qu'ils sont donc liés et que les exceptions à cette situation n'ont jamais été durables.

C'est que ces deux libéralismes ont en commun la volonté d'affirmer une certaine autonomie de la vie sociale et économique par rapport au pouvoir politique comme par rapport à toute autorité religieuse. Autonomie qui va rarement jusqu'à l'indépendance : mise à part les « libertariens » américains des années 1970, les libéraux pensent que l'État de droit est un cadre indispensable pour que l'économie de marché puisse fonctionner. Et nombre de philosophes libéraux comme Guizot (1787-1874) ou Tocqueville (1805-1859) pensent que les Églises peuvent avoir une influence favorable au développement et surtout à l'exercice réglé de la liberté — conclusion tirée par le second de son voyage aux États-Unis.

Les libéraux sont sceptiques face à tout pouvoir qui se présente comme absolu, qu'il s'agisse d'un pouvoir désireux de dominer la vie politique, ou d'un pouvoir soucieux de régenter la vie sociale et économique. S'ils admettent la nécessité de règles communes admises, d'un pouvoir pour les imposer, cela doit avant tout être dans le but de sauvegarder les droits des individus, et de leur permettre d'exercer leur liberté. Il est bien rare cependant qu'ils refusent, surtout à partir du XX^e siècle, toute autre intervention de la puissance publique. Mais c'est pour eux l'intervention qui doit se justifier, et non pas la liberté.

La liberté des libéraux est un concept essentiellement négatif — peut-être tout simplement parce que la liberté est un concept négatif. Ceux qui demandent : « la liberté, pour quoi faire ? » ne se soucient en général pas beaucoup de la liberté. Elle n'est pas pour eux une valeur en soi. Il peut sembler un peu léger de définir un libéral comme quelqu'un qui aime la liberté, mais cela rend bien compte de la manière dont les libéraux se présentent dans l'histoire : ils ne sont presque jamais un parti, ils ne se mettent pas souvent d'accord sur une doctrine ni sur une méthode d'action, mais ils ont une sensibilité particulière. Finalement,

on en revient toujours à la première mention du mot en français, sous la plume du philosophe Maine de Biran, en 1818, pour qui le libéralisme est une « doctrine favorable au développement des libertés. » Hippolyte Taine (1828-1893), libéral conservateur, écrivait : « libéralisme signifie respect d'autrui ». Bien sûr, la définition est insuffisante, et les libéraux n'ont pas le monopole d'une quelconque valeur morale, mais elle rend bien compte d'un certain consentement à la diversité des opinions, des conditions, des options métaphysiques. Une autre conviction forte des libéraux se rattache à ce respect d'autrui : ce que, faute d'une meilleure expression, nous appellerons un certain *consentement au réel*. Un libéral pourra se révolter contre un pouvoir politique ou religieux. Il ne se départira jamais d'un certain accord avec le réel, qu'il veut chercher à comprendre avant de le changer. On ne trouvera chez lui ni la révolte du révolutionnaire socialiste, ni les anathèmes du conservateur contre le monde moderne. Est-il réformateur, sur le mode du « liberal » britannique ou américain ? C'est alors un prudent, friand de réalisations concrètes. Est-il conservateur ? C'est sur le mode d'une certaine résignation ou de la recherche du compromis.

La modération des libéraux fut souvent un véritable handicap pour eux dans les situations de crise. Le goût du concret du libéral comme sa modération aboutissent à mettre les libéraux dans une situation inconfortable. Prenons la question de la nature humaine : alors que leurs adversaires autoritaires, qu'ils soient catholiques intransigeants ou dirigistes, n'ont cessé de leur reprocher d'avoir de l'homme une vision trop optimiste, les moralistes prophétiques, qui sont souvent les mêmes, n'hésitent pas à les accuser d'avoir une vision trop cynique de l'être humain en affirmant que celui-ci est principalement guidé par son intérêt. La conviction d'une certaine autosuffisance du social va en effet de pair avec une vision de l'individu comme plus souvent motivé par son intérêt personnel que par l'intérêt collectif : le pragmatisme libéral débouche inévitablement sur un certain désenchantement du politique, sur un scepticisme indulgent relativement à la nature humaine. Peu tranchée, cette vision est peu mobilisatrice.

2 – LA COMPRÉHENSION DU MONDE, SOURCE D'UN CONSENTEMENT AU RÉEL

Le libéralisme naît donc entre autres d'une entreprise intellectuelle : il s'agit de réfléchir sur le politique et le social indépendamment du référent religieux. Le fonds de la pensée antique, recueilli, commenté au Moyen Âge, fournissait des matériaux pour une semblable entreprise. La Renaissance, puis les grands déchirements interconfessionnels et politiques ont stimulé une réflexion sur le pouvoir dont témoignent des hommes comme Jean Bodin (1530-1596) ou Hobbes (1588-1679). Après la « Glorious Revolution » anglaise de 1688, menée au nom des droits du Parlement et de la défense du protestantisme, et qui conduit à appeler au trône Guillaume d'Orange, John Locke (1632-1704) publie en 1690 ses deux *Traité du gouvernement civil*. Dans ce monde chrétien qui « redécouvre » l'Antiquité (par exemple la pensée stoïcienne) en ce sens qu'il l'écoute sans tenter immédiatement de la fondre dans le christianisme, Locke veut concevoir la politique à partir du « droit naturel », antérieur à toute révélation religieuse et toute tradition humaine. L'« état de nature » qu'il envisage est moins pessimiste que celui de Hobbes. Pour ce dernier, cet état est l'anarchie, la guerre de tous contre tous car « l'homme est un loup pour l'homme ». Pour Locke, la famille comme les échanges sont inclus dans l'état de nature. Et la

paix et la guerre alternent, comme dans les relations entre les nations qui sont encore dans cet état « naturel », antérieurement à ce qu'une loi commune ne s'impose.

Le débat s'ouvrira ensuite de savoir si Locke ne pèche pas par optimisme. Au-delà de la question d'une nature humaine « bonne » ou « mauvaise », celle d'une éventuelle compétence sociale et politique de l'individu demeurera posée. Les termes du débat sur le libéralisme resteront ceux que Locke impose : existence ou non d'un « ordre » social spontané reposant sur l'échange, rapport entre cet « ordre » et l'autorité politique. Par exemple, dans un ouvrage récent, intitulé *Le capitalisme*, le sociologue français Jean Baechler a émis l'idée que l'instauration de l'État de droit était première dans l'apparition du capitalisme, celui-ci n'étant que la forme « naturelle » de l'économie, l'application de la stricte logique de l'échange telle qu'elle peut se développer dans le cadre fourni par un État libéral.

Le legs essentiel de Locke demeure cependant l'idée d'un *contrat* entre la nation et le souverain. S'opposant aux thèses des partisans du pouvoir absolu, Locke refuse l'idée de sujets condamnés à une éternelle enfance sous le regard bienveillant et autoritaire d'un prince paternel, et veut voir surgir des citoyens adultes... Nous retrouvons ici l'univers des Lumières qui s'impose au XVIII^e siècle, et qu'Emmanuel Kant résume ainsi : « Les lumières se définissent comme la sortie de l'homme hors de l'état de minorité où il se maintient par sa propre faute. » La contestation du pouvoir absolu sera désormais un leitmotiv de la pensée libérale, qui n'est pas encore une pensée démocratique. Ainsi, Montesquieu (1689-1755), auteur du célèbre *Esprit des Lois* (1748), est à la fois un partisan de la sauvegarde des libertés — sauvegarde en vue de laquelle il préconise la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire — et un tenant du libéralisme aristocratique, qui voudrait, dans la France du XVIII^e siècle, redonner à la noblesse un rôle politique que le pouvoir absolu lui conteste.

3 – MODÈLE AMÉRICAIN, MODÈLE BRITANNIQUE, MODÈLE FRANÇAIS : PLURALITÉ DU LIBÉRALISME POLITIQUE

L'historien Jacques Godechot avait fait scandale, il y a quelques décennies, en lançant le concept de « révolution atlantique ». Il voulait ainsi rapprocher la révolution de 1688 en Grande-Bretagne, l'indépendance des États-Unis en 1776 et la Révolution française qui commence en 1789. Nombre de français lui reprochèrent alors de relativiser la « grande révolution » et le rôle de notre pays. D'autre part, une philosophe comme Hannah Arendt opposait la révolution américaine et la révolution française : la seconde, dans sa volonté de faire pour ainsi dire « table rase » du passé, préfiguraient selon elle les totalitarismes du XX^e siècle. Les deux lectures paraissent légitimes quand on inventorie les traits communs et les différences des trois révolutions.

En Grande-Bretagne, il y a une tradition des libertés du Parlement, d'abord représentant de l'aristocratie et de l'Église, qui devient progressivement celui de la nation. Cette évolution est à peu près continue, imposant une transaction continue entre tradition et modernité libérale, puis démocratique. Le modèle britannique fut au XIX^e siècle celui des libéraux conservateurs, auxquels Edmund Burke (1729-1797) servit de référence. Ce membre whig du Parlement, qui avait défendu les insurgés américains, oppose dans les *Réflexions sur la Révolution de France* (1790) la révolution de 1688, qui visait à conserver des libertés,

et la révolution française de 1789 qu'il accuse de vouloir rompre violemment avec le passé et de se condamner pour cela à une dérive violente. Burke connut un immense prestige pour avoir prévu la Terreur, mais sa réception en France demeurait difficile : de quelles « traditions de liberté » les libéraux français pouvaient-ils se prévaloir ? Comment les libéraux français pouvaient-ils récuser la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ? Un autre britannique, Thomas Paine (1737-1809), s'opposa à Burke au nom d'une logique démocratique : le pouvoir désormais ne vient plus de la tradition, mais seulement, comme aux États-Unis, du consentement des gouvernés. L'affrontement de Burke et de Paine nous donne à voir l'émergence de deux tendances fondamentales du libéralisme : un libéralisme conservateur, soucieux, pour asseoir solidement les libertés, de passer des compromis avec les forces traditionnelles, et un libéralisme démocratique, faisant confiance à l'idée de souveraineté nationale pour garantir au plus grand nombre possible la jouissance des libertés et l'exercice des droits politiques. Les libéraux démocrates, même inquiets comme Tocqueville, regardent plus volontiers vers les États-Unis que vers la Grande-Bretagne...

Mais tous ces libéraux gardent un point commun : le refus de tout pouvoir absolu, fût-ce celui du peuple. On peut se demander si Benjamin Constant (1767-1830), Suisse naturalisé français, qui fut successivement partisan d'une république modérée, d'un consulat napoléonien qui aurait pu prendre un tour britannique, d'une monarchie constitutionnelle, puis d'un Empire libéral au moment de son engagement près de Napoléon I^{er} durant les Cent-Jours (1815) ne préfigure pas la synthèse du mouvement libéral, en prônant un gouvernement représentatif. Ce type de gouvernement, inspiré tout à la fois du parlementarisme britannique et de l'idée de la constitution française de 1791, selon laquelle la souveraineté « nationale » (au contraire de la souveraineté « populaire ») ne s'exerce qu'au travers des représentants élus, est capable d'unir les diverses aspirations des libéraux. On le verra bien lors de la III^e République, née d'une conjonction des centres, en 1875, entre les plus libéraux des conservateurs et les plus libéraux des Républicains.

On peut ainsi résumer l'histoire politique du XIX^e siècle comme un long cheminement vers l'union de l'idée démocratique (le pouvoir vient du peuple, c'est-à-dire de l'ensemble de la communauté) et de l'idée libérale (les libertés du citoyen doivent être sauvegardées), pour arriver à la démocratie libérale du XX^e siècle. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) avait par avance souligné toutes les difficultés de cette entreprise et anticipé toutes les objections qui s'élèveraient contre elles. Dans son *contrat social* de 1762, il dénonçait la représentation politique comme une usurpation et réservait la démocratie à de petits pays où les écarts de fortune seraient suffisamment faibles...

4 – L’AFFIRMATION DE L’ÉCONOMIE POLITIQUE

Les libéraux ont cherché à se défaire du théologico-politique, et à penser le politique de manière autonome, indépendamment du référent religieux. Quand bien même la déclaration d'indépendance américaine fait référence au Créateur, c'est en tant que celui-ci confère à l'homme des droits inaliénables, et c'est à partir de ces droits et en vue de les garantir que la société politique doit être reconstruite. Le regard porté par les libéraux sur la société est lui aussi porteur d'un certain désenchantement, sans que l'on puisse parler de cynisme. Il s'agit avant tout

de comprendre « comment les choses marchent » afin d'ôter les obstacles qui s'opposent au bien public. Et en premier lieu, dans le monde en pleine croissance du XVIII^e siècle, monde où misère et famine deviennent des scandales, de saisir les mécanismes de la production et de l'échange — bref, de fonder l'économie politique.

Les Physiocrates français du XVIII^e siècle lancent cette entreprise. En 1758, paraît le *Tableau économique* de François Quesnay. Ces auteurs de la maxime « laissez faire, laissez passer » pensent qu'il y a un « ordre naturel » de l'économie, avec des lois comparables à celles que la science dégage, inscrites dans le réel, selon l'idée que jusqu'à la fin du XIX^e siècle on se fera de la science. Ils persistent cependant à considérer que seul la terre est une réelle source de richesse. L'écosais Adam Smith (1753-1790) connaît ces penseurs — il a rencontré Quesnay et Turgot — et publie en 1776 le grand classique *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. S'il est comme les Physiocrates convaincu des bienfaits de la concurrence, la source de la richesse n'est plus pour lui la terre, mais le travail. Cette innovation permet d'intégrer à son raisonnement l'industrie et le commerce. Approfondissant l'idée d'un « ordre naturel » de l'économie, ce penseur présente le concept de la « main invisible » : chacun poursuit son intérêt propre, mais le marché permet d'harmoniser tous ces égoïsmes et de les faire concourir au bien commun. Cette idée pouvait paraître choquante. À vrai dire, la réflexion n'était pas neuve. En 1714, dans *la fable des abeilles, ou les vices privés font le bien public*, Bernard De Mandeville, écrivain anglais, avait fait scandale en soutenant l'idée exprimée dans le titre. Adam Smith ne va pas jusqu'à affirmer que le consommateur et le producteur poursuivant leur intérêt sont vicieux, mais pense que le principe de la recherche de l'intérêt personnel est une « vertu inférieure ». Le terme semble tellement étrange d'un point de vue éthique qu'on serait tenté de lui substituer celui de compétence. Ce que découvre le libéralisme est bien tout ce qui dans le monde fonctionne indépendamment du bien et du mal, ce qu'indique l'aphorisme de Smith : « Nous ne comptons pas sur la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger pour nous procurer notre dîner, mais sur l'attention qu'ils prêtent à leur propre intérêt. » Optimiste sur l'homme, le libéralisme ? Pas tant que cela, au contraire...

L'étude des « mécanismes économiques » est lancée. Elle ira loin, sans doute plus loin que celle, par exemple, des « mécanismes sociologiques » qui oscillera toujours entre le truisme et l'arbitraire. C'est que dans une économie de plus en plus monétarisée, elle se penche sur un domaine déjà quantifié, automesuré, autorégulé, pour tout dire formalisé. Ceux qui s'y consacrent ne sont pas de purs spéculatifs, et les résultats qu'ils dégagent ne se cantonnent pas au seul domaine économique : Jeremy Bentham (1748-1832) publie en 1789 son *Introduction aux principes de la morale et de la législation*. Fondateur de l'« utilitarisme », il affirme que le libéralisme est avant tout le moyen d'obtenir le bien-être du plus grand nombre. Les utilitaristes choqueront souvent en un temps où l'action publique aime à se réclamer de motifs plus nobles — n'est-ce pas là une des manifestations du désenchantement libéral de la politique ?

En attendant, la promesse du bien-être général tarde à s'accomplir, et quand bien même le niveau de vie global s'élève au XIX^e siècle, ce n'est ni de manière linéaire, ni sans qu'apparaissent ici où là de nouvelles poches de misère — et de misère urbaine, tellement plus voyante que l'ancienne misère rurale, et sans le secours des solidarités traditionnelles. Le pasteur Malthus (1766-1834) publie

anonymement en 1798 son *Essai sur le principe de population*, manifestation d'un pessimisme économique appelé à une longue postérité : les richesses, pense notre homme, sincèrement préoccupé d'une pauvreté qu'il a pu observer, croissent moins vite que la population, dont il importe de réduire l'accroissement, particulièrement dans les classes populaires. Seul des moyens « moraux » sont envisagés pour cette baisse programmée de la natalité. Sensible à la misère, le suisse Sismondi (1773-1842) estime que si les équilibres économiques finissent toujours par se rétablir, le délai nécessaire induit pour les travailleurs de grandes souffrances, que l'État doit intervenir pour soulager. Les socialistes, surtout à partir des années 1830 et 1840, commencent à trouver une audience auprès de certains travailleurs en promouvant des projets de réorganisation économique globale.

Face à tout cela, les apologistes du libéralisme économique explorent une autre dimension : le marché est-il fatalement limité par la misère, comme l'estime un John Stuart Mill (1806-1873) qui souhaite que l'on parvienne à un « état stationnaire » de l'économie ? Le protectionnisme est-il, comme le pense Friedrich List (1789-1846) indispensable au moins dans un premier temps aux économies nationales en retard ? face à tous ceux qui proposent de limiter ou de contrebalancer les effets du marché, se dresse une école soucieuse de mettre en relief les potentialités de l'économie de marché, sans toujours pouvoir proposer des remèdes dans le court terme.

Jean-Baptiste Say (1767-1832) publie de 1828 à 1830 son *Cours complet d'économie politique pratique*. Il est passé à la postérité comme l'inventeur de la « théorie des débouchés », selon laquelle les possibilités d'extension du marché sont quasiment infinies, la croissance de la production impliquant celle de la consommation. Frédéric Bastiat (1801-1850) incarne l'optimisme libéral face à toutes les théories « pessimistes ». Pamphlétaire, il fustige les protectionnistes (majoritaires dans le patronat français) qu'il rend responsables du renchérissement des produits, polémique avec Proudhon, tout en considérant en 1848 qu'il faudrait reconnaître le droit de grève dans le cadre des relations contractuelles entre l'employé et l'employeur... L'importance du marché est par la suite affirmée par l'économiste français Léon Walras (1834-1910) et tout le mouvement néoclassique qui rompt avec Adam Smith. Affirmer que le travail était la seule source de valeur prêtait le flanc à la critique socialiste selon laquelle le travailleur était spolié par le capitaliste ; dorénavant, les économistes libéraux mettent l'accent sur l'utilité comme source de la valeur. La demande devient plus importante que l'offre. Notons cependant que les réponses libérales demeurent encore des réponses à long terme, qui se vérifieront mais laissent ouvert le débat de court terme — le court terme étant celui de la politique démocratique. Cela sera fortement ressenti pendant la crise de l'entre-deux-guerres.

II – Le libéralisme contesté et assoupli

I – LA CRISE DU MODÈLE POLITIQUE LIBÉRAL

Élie Halévy (1870-1937) publia en 1936 un livre intitulé *L'ère des tyrannies*. Le professeur de l'École Libre des Sciences politiques met en parallèle les régimes de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste d'une part, de l'Union soviétique d'autre part. Il inaugure ce renvoi dos-à-dos des régimes totalitaires qui illustrera

le combat libéral (aux côtés de certains catholiques dont les motivations sont différentes) dans les années difficiles où libéralisme politique et économique sont remis en question. Surtout, Élie Halévy est un des premiers à signaler l'importance du tournant de la Première Guerre mondiale. Cette guerre totale où les masses s'entre-tuèrent, célébrée par les chœurs propagandistes, accoucheuse du bolchévisme et, à moyen terme, du fascisme est aux antipodes des convictions libérales, de l'effort fait pour réduire la violence en généralisant l'esprit contractuel.

Si les années 1920 sont vues, en France et aux États-Unis, comme des années de « retour à la normale », si la Grande-Bretagne reste fidèle à sa tradition politique, la crise qui commence en 1929 est perçue comme sonnante le glas du libéralisme économique. Les années 1930 accentuent certaines orientations des années 1920 : le vent de la modernité souffle du côté des régimes autoritaires et planificateurs, la démocratie représentative et le capitalisme semblent vieillots et inadaptés, incapables de répondre aux nouvelles exigences de populations déboussolées par l'ampleur de la crise. Dès avant la Seconde Guerre mondiale, on aspire dans certains cercles à un pouvoir fort, à un pouvoir d'experts, capables de gérer plus ou moins directement l'ensemble de l'économie. Les libéraux eux-mêmes s'inquiètent et pensent que le libéralisme doit accomplir une mutation pour sauver ce qui peut l'être face aux menaces totalitaires. Des hommes dont le talent de publiciste est estimé, comme Alfred Fabre-Luce ou Bertrand de Jouvenel, font souvent des entorses à un fond libéral pourtant vivace chez eux. Alfred Fabre-Luce aspire au règne d'un homme fort comme le radical Daladier, Bertrand de Jouvenel passe en 1936 par le Parti Populaire français, fondé par un Jacques Doriot exclu du parti communiste en 1934 et en route vers le fascisme. La grande difficulté pour les libéraux vient de la recomposition du paysage politique s'opérant dans les années 1930, mythe mobilisateur contre mythe mobilisateur, l'antifascisme pour les gauches, l'anticommunisme pour les droites, rendant possibles toutes les alliances, mais laissant peu de place à ceux qui veulent promouvoir une vision dépassionnée du débat politique. La voix d'un Élie Halévy porte peu...

Cependant, la tradition libérale est vivace dans des pays comme la Grande-Bretagne et les États-Unis. Là, l'économie politique libérale cherche à se renouveler en intégrant des données nouvelles.

2 – LA MUTATION DU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

On l'oublie souvent, mais John Maynard Keynes (1883-1946) était un authentique libéral. Il l'était à la britannique, avec une veine réformatrice, mais aussi un certain pragmatisme. Après la Première Guerre mondiale, il avait osé affirmer que les réparations demandées à l'Allemagne étaient excessives, et peu compatibles avec la vision d'un pays prospère et non revanchard. En 1936, il publie sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Son œuvre n'a pas inspiré le New-Deal rooseveltien, qui était peu théorisé, mais elle s'inscrit dans les préoccupations et les inflexions idéologiques du temps. Considérant qu'une situation de déséquilibre durable est possible, Keynes préconise une action publique en vue de « réamorcer la pompe », l'État devant se donner les moyens de pratiquer une politique de baisse des taux d'intérêts, et ne pas hésiter à utiliser le déficit budgétaire pour redistribuer des revenus en direction des classes les moins aisées, pour favoriser une reprise de la consommation. Cette

politique, praticable dans un contexte de dépression des échanges internationaux, nécessite une certaine dose de protectionnisme que notre économiste n'hésite pas à envisager. Le keynésianisme devient assez rapidement une référence, non pas tant comme théorie appliquée immédiatement, mais comme désignant l'ensemble des mesures par lesquelles, alors que les États providence s'édifient durant les « Trente Glorieuses », les États encadrent plus ou moins la croissance économique et la croissance du revenu moyen.

La mutation du libéralisme initiée par Keynes ne fait cependant pas l'unanimité. Dès 1938, des néo-libéraux (comme le français Jacques Rueff) se montrent sceptiques quant au projet d'égalisation des conditions par l'intervention de l'État. En 1944, Friedrich von Hayek publie *La route de la servitude*. Il s'insurge contre toutes les formes de planisme et d'encadrement de l'économie. L'État expert lui semble mettre en danger la démocratie pluraliste (d'où le titre très pessimiste de son ouvrage). De plus, cet État ne pourra jamais selon Hayek disposer d'une information suffisante pour assurer un pilotage correct de l'économie : la société est trop complexe. Le meilleur instrument de collecte et de répartition de l'information n'est autre que le marché lui-même, et les prix, quand on les laisse s'exprimer, sont les meilleurs indicateurs des besoins réels des consommateurs et des facultés de l'appareil de production. L'intervention publique ne peut qu'initier des perturbations l'empêchant d'atteindre le but initial. En 1947, est créée en Suisse la société du Mont-Pélerin, qui rassemble les économistes libéraux non keynésiens. Les années 1950 et 1960 ne sont pas favorables à leurs thèses : la croissance est au rendez-vous, et le monde libre relève le défi communiste (les performances économiques du monde communiste sont alors largement surestimées) sur le plan social autant que sur le plan économique. On entrevoit la perspective d'une croissance infinie et maîtrisable, gérée de manière souvent peu contraignante par les experts de la planification démocratique, et ce surtout en France — les États-Unis et la Grande-Bretagne par tradition, la République fédérale Allemande et l'Italie pour cause de vaccination totalitaire, sont plus réticentes par rapport à la planification, même démocratique. Le libéralisme orthodoxe retrouve pourtant voix au chapitre avec les premières failles des années 1960 et surtout avec le premier choc pétrolier de 1973.

III – La victoire du libéralisme ?

I – LE RENOUVEAU DES LIBÉRALISMES

Dès les années 1950 et 1960, se crée à Chicago, autour de Milton Friedman, un courant « monétariste », qui affirme qu'une prudence dans la gestion du stock monétaire est indispensable. Celui-ci ne doit augmenter que raisonnablement, pour correspondre à l'accroissement de la production et rester en rapport avec la vérité de l'activité économique. Les thèses « monétaristes » s'opposent au principe du déficit keynésien. Après le premier choc pétrolier de 1973, les pays développés découvrent la « stagflation », l'inflation continuant à s'accroître du fait des mécanismes de redistribution mis en place sans que la croissance de la production garde son rythme. L'inflation érode alors le pouvoir d'achat. Les leviers de l'action keynésienne que les gouvernements essaient les uns après les autres d'actionner (la dernière tentative ayant lieu en France en 1981) se révèlent inopérants dans des économies beaucoup plus ouvertes sur l'extérieur qu'aupa-